

## FACTSHEET

# TRUCS ET ASTUCES

De nombreuses personnes se trouvent actuellement en situation précaire durant leur fuite vers l'Europe. Lors de l'Assemblée des délégués 2015, le Mouvement Scout de Suisse a appelé par une résolution les groupes scouts, associations cantonales, associations de gestion des maisons scoutées et anciens scouts à s'engager dans le cadre de leurs possibilités pour l'amélioration de la situation des personnes concernées en Suisse.

### Généralités

Si des groupes souhaitent s'engager, ils pourront bénéficier et bénéficieront du soutien de l'unité de coordination nationale. Personne ne doit être obligé de s'engager dans cette question. Si ton groupe ne peut pas s'engager immédiatement, vous pouvez le faire aussi ultérieurement. Mieux vaut l'aide de quelqu'un en continu que l'aide de tous, maintenant et en même temps, et plus rien dans trois mois.

Réfléchissez si vous souhaitez entreprendre quelque chose pour les réfugiés dans les centres de transits, ou plutôt pour les réfugiés qui vivent dans vos communes. Renseignez-vous où on pourrait avoir plus besoin de votre aide dans la région. Dans certains centres de transits, on propose déjà passablement d'activités, mais dès que les réfugiés sortent de ces centres, il n'y a plus aucune proposition d'activité. Vous trouverez un aide-mémoire séparé pour les deux genres d'engagements.

### Zusammenarbeit mit anderen Organisationen

Visitez des événements locaux, qui traitent de l'engagement envers les réfugiés; de là sont souvent coordonnés les activités avec et pour les réfugiés, et il est sensé de vous mettre en lien avec des autres organisations actives.

A beaucoup d'endroits, il y a les services sociaux comme Caritas, CRS (croix rouge Suisse) ou d'autres organisations qui sont intéressées à collaborer. Eventuellement, ils peuvent faire de la publicité pour vous, ou vous soutenir dans des activités. Il est aussi recommandé de prendre contact avec les organisations locales du pays d'origine des réfugiés, s'ils existent.



## Finances

Si vous avez besoin d'argent pour une action d'aide aux réfugiés, adressez une demande justifiée à la fondation des scouts. La fondation des scouts soutient en principe volontiers ce sujet. D'autres sponsors possibles peuvent également être sollicités (Rotary Club, églises, fondations,...)

## Langue

De nombreux réfugiés parlent que très peu l'allemand ou l'anglais. Cela ne doit pas vous rebuter ! Veillez à ce que la langue ne soit qu'accessoire dans le programme prévu. Il existe de nombreux jeux et autres activités qui ne reposent presque pas sur la communication verbale. Ce qui aide le plus, c'est la patience. Expliquez les choses avec des phrases simples et répétez plusieurs fois.

Demandez au premier contact dans quelle langue les réfugiés se sentent à l'aise. Ils se sentent peut-être frustrés si on ne valorise pas leurs connaissances d'allemand et on leur parle en anglais.

Il peut être aussi intéressant d'avoir avec vous quelqu'un qui traduit. Mais lorsque les enfants de réfugiés viennent de pays différents, la traduction dans une langue d'origine peut entraîner un sentiment d'exclusion chez les autres enfants qui n'ont pas de traducteur.

## Relations presse

Les médias s'intéressent à ce sujet, aussi la probabilité est-elle grande que des demandes de médias nous parviennent, nous devons donc nous adresser aux médias de façon active. Nous montrons ainsi à l'opinion publique que nous faisons quelque chose de bien. Si vous avez besoin d'aide pour un communiqué de presse, n'hésitez pas à vous adresser à votre responsable cantonal des relations publiques ou à Zora / Daniela Diener (daniela.diener@msds.ch, 031 328 04 44).

## Photos

Si vous souhaitez avoir un photographe présent à vos événements pour des photos souvenir ou des articles dans les médias, vous pouvez prendre contact avec Hummle: hummle@swissphototeam.chv

## Informations de leurs pays d'origine

Pour des activités communes, il est recommandé de s'informer sur le pays d'origine des réfugiés (p.ex sous: <https://www.fluechtlingshilfe.ch/herkunftslaender.html>)



## Sensibilisation

Préalablement à une activité avec les réfugiés, il est bon de sensibiliser les enfants, les jeunes et les responsables. Le travail de sensibilisation peut aussi être réalisé comme un projet à part entière, sans activité ultérieure avec les réfugiés. Cela aussi peut être d'une grande aide pour la question des réfugiés. Tu trouveras plus d'informations sur la notice Sensibilisation.

Il convient de mobiliser aussi bien les parents de scouts que les parents des réfugiés. Concernant les parents de scouts, il s'agit surtout de les informer et éventuellement de faire tomber les préjugés. Préparez-vous bien à ces conversations. Essayez aussi de prendre contact avec les parents des enfants réfugiés, peut-être peuvent-ils même participer une fois au programme.

Pensez aussi à un suivi de l'expérience. Au cours de projets avec des réfugiés, les enfants et les jeunes vont être confrontés à des destins difficiles. Le processus d'assimilation de ces expériences et ces découvertes peut et doit être accompagné. Une réflexion commune sur l'expérience, l'expression des peurs et des sentiments est très utile.

## Juridique

En Suisse, nous partons du principe que tout le monde est obligatoirement assuré pour la maladie et les accidents. Chez les réfugiés, l'assurance n'existe pas selon le statut. En conséquence, vous devez vérifier ce point et convenir clairement que l'assurance est l'affaire du participant (surtout pendant un camp). Les réfugiés reconnus ont souvent une assurance de responsabilité civile, mais cela doit absolument être clair.

Le titre de séjour ou de voyage non défini ou limité des réfugiés est à prendre en compte. Le plus souvent, le franchissement de la frontière est exclu. En conséquence, il n'est pas possible d'organiser des événements avec des réfugiés en zone frontalière, voire à l'étranger.

Le travail bénévole est soumis à la loi du travail. Comme les réfugiés n'ont pas le droit de travailler en Suisse, ils n'ont pas le droit de faire un travail bénévole non plus, vu sous cet angle-là de la loi. La loi est faite pour protéger les réfugiés, afin qu'ils ne se fassent pas exploiter. Du coup, vu sous cet angle, les réfugiés n'ont pas le droit de travailler lors de vos manifestations. Certains juristes disent que ce n'est pas un problème dans un environnement de bénévolat, dans la mesure où ils travaillent vraiment bénévolement, comme la loi ne spécifie pas ces cas précis. Mais un juge pourrait décider autrement en cas de doute.

Si vous avez besoin d'une signature du responsable d'éducation pour un réfugié mineur sans accompagnant, vous pouvez demander à l'autorité de la protection de l'enfant et de l'adulte. Chaque mineur non accompagné y a une personne de référence.

Tu trouveras plus d'informations sur les différentes phases du séjour des réfugiés en Suisse dans la présentation "besoins des requérants d'asile" sous le site web [fugitive.pbs.ch](http://fugitive.pbs.ch), sous la rubrique Infoanlass.



## Pour plus de soutien

Si vous avez des questions ou des problèmes, n'hésitez pas à contacter le service national de coordination pour l'engagement en faveur des réfugiés : Kangaroo / Romano Camenzind et Mar-roni / Hannah Spälti, fugitiv@pbs.ch

Si vous avez vécu des expériences intéressantes qui pourraient aider d'autres groupes, régions ou associations cantonales, partagez-les avec le service de coordination. Nous mettrons sur pied un échange au niveau suisse.

